

AVIRON DECINOIS



En partenariat avec



TETE DE RIVIERE INTER REGIONALE DECINES LE 21 JANVIER 2018

Dimanche 21 janvier 2018 sur le bassin de l'aviron Decinois
Rue de la Fraternité, pont de Decines, 69150 Decines
Tél : 04.78.49.18.19 ou 06.52.97.61.26

Engagements:

- Ouverture des inscriptions : Vendredi 05 Janvier 2018 à 9h00 sur www.avironfrance.asso.fr.
- Clôture des engagements : Mardi 16 Janvier 2018 à 23h55.

- **La distance** du parcours contre la montre est de 2000 mètres pour les handi en 1x et en 2-, 3000 mètres pour les J12 à J14 et de 4000 mètres pour les J15 et J16, J17 et J18, seniors et vétérans.

Le parcours est à réaliser en :

- J17, J18 et Seniors : 1x et 2-
- J15 et J16 : 1x, 2- et 4x+
- J12, J13 et J14 : 4 yolette, 4X+ et 8X+ (**courses prises en compte pour l'offre Jeune**)
- Vétérans : 4x et 8+
- Handi : 1x et 2-

Le premier départ est prévu à 10h puis toutes les 30 secondes. Classement hommes et femmes séparé.

- **Les rotations** de coques ne seront pas autorisées au ponton de débarquement. Les rameurs devront être au départ au moins 5 minutes avant l'heure de leur course (prévoir environ 20 à 30 minutes pour monter au départ).

- **Les forfaits** se font uniquement sur www.avironfrance.asso.fr, jusqu'à la date de clôture des inscriptions. Chaque rameur doit être engagé dans une seule course, interdiction de doubler.

- **Les Arbitres** seront désignés par la Présidente de la Commission Régionale des Arbitres. Le code des régates de la FFA sera appliqué.

- **La réunion des délégués** aura lieu le dimanche 21 janvier 2018 à 8h30 précise.

- **Les numéros** sont fournis par l'organisation suite à la réunion des délégués contre une caution de 10 euros par numéro. Les numéros non rendu ou détériorés seront facturés 10 euros.

- **Engagement** Gratuit pour les courses de l'offre jeune J14 et 2,50€ par coulisse pour tous les autres, les forfaits ne seront validés que sur présentation de certificat médical.

Disciplines engagements internet :

Course n°	Catégories	Horaires	Distance
1	HS 2-	10h00 puis toutes les 30 secondes. Coupure de 15 minutes avant et après les Courses J14	4000
2	HS 1X		4000
3	FS 2-		4000
4	FS 1X		4000
5	HJ17-J18 2-		4000
6	HJ17-J18 1X		4000
7	FJ17-J18 2-		4000
8	FJ17-J18 1X		4000
9	HV 8+		4000
10	HV 4X		4000
11	FV 4X		4000
12	HJ12-J13-J14 8x+		3000
13	HJ12-J13-J14 4x+		3000
14	HJ12-J13-J14 4 Yolette		3000
15	FJ12-J13-J14 8x+		3000
16	FJ12-J13-J14 4x+		3000
17	FJ12-J13-J14 4 Yolette		3000
18	HJ15-J16 2-		4000
19	HJ15-J16 1X		4000
20	FJ15-J16 2-		4000
21	FJ15-J16 1X		4000
22	HJ15-J16-J17-J18 4x+		4000
23	FJ15-J16-J17-J18 4x+		4000
24	HLTA 2-		4000
25	FLTA 2-		4000
26	HTA 1X et HAS 1X		2000
27	FTA 1X et FAS 1X		2000

- **Le chronométrage** sera assuré par les bénévoles du club de l'aviron Decinois.

- **Sécurité :**

Sur l'eau : Bateaux de sécurité sur le bassin.

Sur terre : Médecin au local de l'aviron Decinois, secouristes de la croix blanches et plongeur.

- **Le club de l'aviron Decinois ne pourra assurer de gardiennage et ne pourra pas héberger de bateaux.**

- La sécurité du bassin sera assurée uniquement le 21 janvier 2018 à partir de 9h30 et jusqu'à la fin des épreuves.

- **Récompenses** : Elles seront remises à la fin de chaque course aux premiers et dans le cadre de la Rhône Rowing Cup remise de médailles aux 3 premiers bateaux des clubs du CARML pour les courses en catégorie J14 et J16.

- **Restauration** : Buffet, buvette, boissons chaudes et froides sur place.

Le président
de la Ligue Rhône-Alpes
Stéphane GUERINOT

Le président
du CARML
Christian BAUD

La présidente
des arbitres
Marine LERICOLAIS

Les présidents
de l'Aviron Décinois
N. TIXIER & V. POULET




